

# La jeunesse, avenir du continent africain

Menton, le 22 janvier 2015

Dr Najat Maalla M'jid

La jeunesse est un thème vaste, qui a suscité beaucoup de débats, notamment depuis les mouvements des jeunes de par le monde (Printemps arabe, les indignés en Europe, et les manifestations contre certains abus de dirigeant africain).

Dans mon intervention, je vais partager avec vous quelques constats et quelques questionnements afin d'alimenter le débat

La question de la jeunesse et de son avenir n'est pas nouvelle sur le continent mais elle revient en boucle.

Parler de la jeunesse africaine est complexe, tant elle est diverse.

Le Continent africain n'est pas un bloc homogène, mais est constitué d'une large mosaïque de pays d'une grande diversité, du fait de plusieurs facteurs incluant la situation géographique, le climat, la population, la langue, la croissance, les ressources naturelles, la gouvernance, les contextes politique, socio-économique et culturel, les ressources naturelles, etc.

**La jeunesse** ne se résume pas à une catégorie de personnes définies selon l'âge. Les jeunes ne constituent pas un bloc homogène mais constituent une diversité plurielle, du fait de plusieurs facteurs incluant le genre, le lieu de vie urbain ou rural, la langue, l'ethnie, le statut socio-économique, les niveaux d'instruction, etc.

Avec 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique a la population la plus jeune au monde. Selon le rapport Perspectives économiques en Afrique, établi en 2012 notamment par la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation de coopération et de développement économiques des pays industrialisés (OCDE), ce chiffre devrait doubler d'ici à 2045.

Le poids démographique de cette jeunesse est révélateur de l'importance de ses besoins et de ses Droits en matière d'éducation et de formation, d'emploi et d'intégration dans le processus de développement. Des besoins et des Droits insuffisamment satisfaits et considérés par les jeunes comme largement en deçà de leurs attentes.

La situation de cette jeunesse est caractérisée par des paradoxes saisissants, des disparités extrêmes en terme de ressources économiques, technologiques, sociales et culturelles qui diffèrent considérablement selon le genre et la situation sociale de la famille et selon les pays, les régions au sein d'un même pays.

### **La jeunesse africaine fait face à de nombreux défis :**

**La pauvreté, les disparités socio-économiques** criantes persistent et ce malgré les taux de croissance ascendants, la richesse des sous-sols dans bon nombre de pays africains. L'accès à une éducation et à une formation de qualité, reste difficile pour un trop grand nombre de jeunes. Les inégalités flagrantes entre villes et campagnes, entre garçons et filles, entre sédentaires et nomades, se conjuguent avec des disparités entre la qualité de l'enseignement public et celle du privé. Sans oublier l'inadéquation entre les formations dispensées et les compétences exigées par les employeurs.

**Le taux de chômage inquiétant de la jeunesse africaine** : Dans un continent où chaque année près de 10 à 12 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail, l'accès des jeunes à l'emploi représente un grand défi.

Selon la Banque mondiale, les jeunes représentent 60 % de l'ensemble des chômeurs africains. Les jeunes femmes sont plus durement touchées. La BAD a constaté que dans la plupart des pays d'Afrique subsahariens et dans tous ceux de l'Afrique du Nord, il est plus facile pour les hommes que pour les femmes d'obtenir un emploi, à niveau d'expérience et de compétences égal.

Les statistiques du chômage en Afrique ne tiennent pas compte des emplois précaires et du sous-emploi dans le secteur informel. Selon un rapport de la Brookings Institution, « Les jeunes [africains] trouvent du travail, mais pas à des rémunérations correctes et sans la possibilité de perfectionner leurs compétences ou d'avoir une certaine sécurité de l'emploi ». Ce sous-emploi masque la réalité dans les pays au faible taux de chômage.

L'Organisation internationale du Travail (OIT), signale que jusqu'à 82 % des travailleurs africains sont des « travailleurs pauvres ». Selon les Perspectives

économiques en Afrique, plus de 70 % des jeunes Africains en moyenne vivent avec moins de 2 dollars par jour, le seuil de pauvreté défini à l'échelle internationale.

### **Exode rural**

L'afflux de jeunes vers les zones urbaines d'Afrique y aggrave le chômage.

### **Emigration**

Des milliers de jeunes africains diplômés émigrent en Europe ou en Amérique du Nord, ou s'y installent une fois leurs études terminées. Des milliers de jeunes africains tentent clandestinement de gagner l'autre côté de la méditerranée chaque année à la recherche d'une vie meilleure, avec tous les risques que l'on connaît.

Du fait des **conflits, des catastrophes naturelles** dus notamment au changement climatiques, le nombre de jeunes réfugiés, demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ou dans des pays voisins, a tendance à augmenter

### **Normes socioculturelles discriminatoires à l'égard des filles**

Les relations inégales de pouvoir entre les hommes et les femmes, tant en public qu'en privé, les normes patriarcales, perdurent dans de nombreux pays et régions et au sein d'un même pays. Les structures patriarcales de ces sociétés font que les femmes jouent un rôle subordonné par rapport aux hommes et ne jouissent pas toujours des mêmes droits qu'eux, même si elles y sont légalement habilitées.

Les filles dans ces sociétés, sont tout simplement considérées comme ayant moins de valeur que les garçons, qui sont privilégiés en termes d'éducation et d'héritage.

Malgré les lois, les actions de sensibilisation, des pratiques traditionnelles préjudiciables aux filles persistent dans un grand nombre de pays africains, tels que les mariages précoces, les mutilations génitales féminines

La scolarisation des filles pauvres et/ou rurales, notamment dans le secondaire reste relativement faible. Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous de 2013-2014, prévoit qu'il faudra attendre le siècle prochain pour que toutes les filles des familles les plus pauvres en Afrique subsaharienne achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire.

## ***La participation des jeunes dans la vie politique et sociale***

Le droit des jeunes à participer aux processus politiques est consacré par plusieurs conventions et déclarations internationales, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Programme d'action mondial pour la jeunesse et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Mais les opportunités pour les jeunes de participer aux processus politiques dépendent largement du contexte politique et culturel.

Aujourd'hui, un réel cloisonnement existe entre la jeunesse et les partis politiques. C'est la raison pour laquelle nous remarquons le recours des jeunes à des mécanismes parallèles. Les jeunes ont du mal à juger crédibles les partis politiques.

La faible participation des jeunes à la vie politique s'explique par l'insuffisance d'opportunités pour les jeunes de participer aux processus politiques et un contexte politique et culturel peu ou voire pas adapté à la participation des jeunes.

Cette faible participation peut être assimilée à une forme de contestation passive, d'un système auquel les jeunes ne croient plus et ne se reconnaissent pas.

**Mais les jeunes ont su contourner ces contraintes en utilisant des canaux alternatifs d'expression.** Depuis quelques années, et particulièrement après le printemps arabe, nous assistons à une très forte implication des jeunes dans le champ politique afin d'exprimer leurs revendications. Ces jeunes semblent opérer en marge du champ politique institutionnalisé, mais leur engagement fait d'eux des acteurs notables et inconditionnels dans la transition démocratique de leur pays.

Les associations, les collectifs, les mouvements, les espaces de débat et tant d'autres manifestations d'intérêt semblent être les formes de cette nouvelle formule de participation politique. Cette nouvelle génération d'acteurs fait appel "systématiquement" aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) pour diffuser leurs idées, aspirations, organiser les actions collectives et demander des RÉFORMES.

Cet engagement important des jeunes les a propulsés au-devant de la scène et a fait de la question de la jeunesse un enjeu essentiel pour l'action publique.

Cet engagement de plus en plus visible des jeunes, les manifestations, les mouvements de rébellion, l'enrôlement des jeunes dans les mouvements intégristes ou dans les réseaux de trafiquants, fait peur aux Etats, qui unanimement admettent que l'implication des jeunes dans la construction d'une société démocratique et de promotion de la citoyenneté est essentielle et constitue un enjeu de société.

En 2009, les dirigeants africains réunis à Addis-Abeba (Éthiopie) ont proclamé la « Décennie de la jeunesse africaine » (2009-2018) et décidé de mobiliser des ressources, dont celles du secteur privé, en faveur de la promotion des jeunes. Des stratégies, des plans d'action spécifiques à la jeunesse ont été adoptés. Des actions ont été initiées notamment dans le domaine éducation-formation-emploi.

**Cela signifie-t-il que les politiques publiques ont intégré la jeunesse, ont pris en compte tous leurs besoins et leurs Droits ? Cela signifie-t-il que les jeunes sont considérés comme acteurs à part entière et participent pleinement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de ces politiques ?**

Non, malheureusement ! Pourquoi ?

**Une approche non adaptée !**

Les jeunes sont encore vus comme un problème à résoudre et non comme faisant partie de la solution aux difficultés qu'ils rencontrent ; Une jeune activiste a déclaré : « Nous refusons d'être traités comme un groupe vulnérable, car une telle perception renie notre force et notre créativité et promeut des politiques non pertinentes. »

Les jeunes ne sont pas abordés comme des agents actifs du changement, des acteurs clés pour le changement social, la croissance économique et l'innovation technologique.

Suivre une approche fondée sur les droits suppose de considérer les jeunes comme des acteurs et une force positive de changement.

**Encore beaucoup d'effets d'annonces non traduits en actions concrètes qui posent le problème de la crédibilité des décideurs politiques !**

La crédibilité n'est pas quelque chose qui se déclare ou qui se légifère. Il n'est pas suffisant d'annoncer telle ou telle réforme ou même de faire adopter des politiques pour que les décideurs politiques gagnent en crédibilité.

**Les moyens mobilisés demeurent en deçà de la taille des besoins et des droits** de la jeunesse africaine. Certes, les jeunes font, aujourd'hui l'objet d'un certain nombre d'actions de la part des différents intervenants étatiques et civils, mais, ces actions manquent d'efficacité, de cohérence et d'une vision d'ensemble, faute de ressources suffisantes, de coordination, et de concertation entre les différents acteurs et entre ces derniers et les jeunes eux-mêmes.

« L'Afrique continent de l'avenir et la jeunesse africaine s'en va chercher son avenir ailleurs. Ce paradoxe interpelle dans le sens où il n'existe pas un plus bel avenir d'un continent que sa jeunesse. »

**La jeunesse, avenir du continent africain : un avenir sombre ou un avenir ensoleillé ? La jeunesse une bombe à retardement ou un acteur de changement positif ?**

**La jeunesse, un levier de développement du continent africain : oui, à condition de :**

- investir sur les jeunes et ce dès leur enfance, en leur garantissant à toutes et à tous, sans discrimination, le droit à des conditions de vie digne, à un logement décent, à la santé, à l'éducation de qualité, à la formation qualifiante
- lutter contre les discriminations socioculturelles, notamment pour les filles
- offrir et renforcer les opportunités pour les jeunes, leur fournissant les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti de la vie économique et publique
- réduire les obstacles à l'entrée dans la vie active, et assurer un accès égal des jeunes des deux sexes à l'emploi.
- garantir parallèlement à la croissance économique, la justice sociale, l'équité, le développement durable et intégrer la responsabilité sociale dans l'exploitation des ressources par les multinationales.

**La jeunesse, un acteur de l'instauration ou de la consolidation d'Etat de droit dans le continent africain : oui, à condition de :**

- Encourager la participation des jeunes à la vie publique et aux politiques, aux programmes et aux services qui leur sont destinés.
- Favoriser le développement des capacités des jeunes, qu'il s'agisse des capacités individuelles et des capacités des organisations des jeunes
- initier et inscrire dans la durée des actions visant l'autonomie, l'engagement, l'initiative et l'expression de la jeunesse.

- systématiser l'implication des jeunes aux débats les concernant, pour faire émerger leur potentiel créatif et refléter leurs points de vue.

Ces actions supposent une approche coordonnée multisectorielles combinant les actions des diverses agences du gouvernement, des collectivités territoriales, des autorités locales, des ONG et du secteur privé

### **Le rôle des jeunes en tant qu'acteurs et citoyens**

Les jeunes d'aujourd'hui sont impatients, très réactifs et s'attendent à des réalisations rapides et efficaces.

La majorité d'entre eux aspire à être acteurs du changement, et agit en tant que tels.

Cet engagement civique, social et politique doit se poursuivre, se renforcer et se structurer.

Les jeunes doivent continuer à se mobiliser, à investir l'espace public, social et politique, pour faire entendre leurs voix.

Comment ?

En se structurant en plateforme, en réseaux de discussion et de concertation, impliquant des jeunes de tout bord,

En votant,

En assurant un plaidoyer structuré pour l'intégration de la dimension jeunesse dans toutes les politiques publiques nationales, sectorielles et locales,

En construisant des alliances,

En proposant des actions concrètes,

Et en interpellant les décideurs politiques, les partis et les parlementaires!

## En conclusion

J'aimerais finir cette intervention par 2 citations :

Le poète et homme d'affaires américain Samuel Ullman: **«La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort (...) vous êtes aussi jeune que votre foi en l'avenir, aussi vieux que votre doute, aussi jeune que votre confiance en vous-même, aussi jeune que votre espoir, aussi vieux que votre abattement" .**

Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies : **« Personne ne naît bon citoyen ; aucune nation ne naît démocratie. Mais pour tous deux, il s'agit plutôt de processus en constante évolution. Les jeunes doivent être inclus dès leur naissance. Une société qui se coupe de sa jeunesse se coupe de sa source de vie et se condamne à mort ».**